

Image not found or type unknown



Indemnisation accident travail 2

Par **cotescassees**, le **28/12/2010** à **14:47**

Bonjour, rnMerci encore, je viens juste de m'entretenir avec la MACIF il semblerai que les tordsrn serrai a 100% pour la partie adverse (Bonne nouvelle), mais je n'ai reçu aucun papier a se sujet. j'ai crus comprendre qu'il y auras un dialogue entre les deux parties vue les sommes en jeu, ((53000 EUROS)) que la CPAM réclamer nmerci